

# Vers la fin de la propriété individuelle immobilière

écrit par Gilles La Carbona | 12 janvier 2024



Un remaniement, pour faire quoi ? Quel serait le futur chantier délicat que la clique mondialiste doit mettre en

**place nécessitant une équipe neuve ? En tout état de cause rien n'imposait un changement si ce n'est une prochaine échéance liberticide. Et si c'était le droit de propriété ? Macron en voudrait-il à notre patrimoine immobilier ?**

On ne se pose plus la question et il faut être bien naïf pour ne pas supputer l'envie irrépressible de nous dépouiller du dernier pan d'une de nos libertés individuelles, celle de la propriété. Dans le droit français, « *La propriété est le droit de jouir et disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements* » : article 544 du Code Civil.

**Cette protection est constitutionnelle car faisant partie de l'article 17 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, elle-même incluse dans ce qu'on appelle le bloc de constitutionnalité.** On sait déjà que la constitution et Macron font deux. Combien de fois l'a-t-il violée, bafouée, piétinée ? Jamais, vous répondront les hypocrites affidés, puisque le Conseil Constitutionnel a tout validé. Ne riez pas, c'est un argument imparable dont se servent tous les légalistes pour vous préciser qu'un viol effectif masqué par le pudique voile de la légalité, n'en est plus un. Quitte à venir vous expliquer après, qu'effectivement les soi-disant sages ont entériné un texte contraire à la constitution, comme ce fut le cas pour le passe-sanitaire. Mais une fois passé à la moulinette du père Fabius, c'est trop tard, et le tour est joué.

**Donc dire que notre droit de propriété n'est pas menacé puisque garanti par le texte sacré est une billevesée.** Il est de salut public de comprendre que plus rien ne nous protège des délires et attaques d'un pouvoir omnipotent qui décide de tout et au besoin, change les textes pour légitimer ses actes. Et pire, s'en contre-fout car assuré d'être validé par les faux contre-pouvoirs aux ordres. Le tableau n'est pas reluisant, mais il est hélas la réalité

dans laquelle nous baignons en croyant, pour les plus puérils ou les plus menteurs, être en démocratie. **Rien n'arrête la Macronie, pas même l'absence de majorité.** Après la volonté de l'UE de créer une loi de restauration de la nature, dont la conséquence sera la confiscation, et non pas l'expropriation génératrice d'un droit à indemnité, vous voyez déjà la subtilité juridique, de nos propriétés privées et agricoles, laissant la porte ouverte à tous les abus. Ainsi, terminé la surpuissante prérogative de la SAFER sur la protection des terres et des exploitations agricoles, mais après tout que restera-t-il des paysans une fois qu'ils auront été saignés par les taxes et ouvertures des marchés ? Rien. Autant faire des parcs et des jachères pour que les bobos verts puissent se balader en vélo électrique le dimanche, en famille, pour se ressourcer d'une semaine trépidante mais à l'empreinte carbone heureusement maîtrisée. **Si on rajoute à cela l'idée, jamais abandonnée, de nous déposséder du foncier pour nous rendre locataire de l'État, détenteur du sol,** susceptible à ce titre de nous expulser en ne renouvelant pas le bail qui aura été consenti entre l'individu et la société propriétaire du terrain, cela commence à faire beaucoup.

**Pourtant ce n'est pas terminé, la Macronie fait feu de tout bois et vient de publier un décret destiné à surveiller les occupants des logements.** Quel en est le but ? Pourquoi épier ainsi la population ? Le décret du 5 janvier ne vise pas seulement à observer les citoyens, ce qui en soit est déjà digne de l'URSS, ou d'un roman de sciences fiction, mais d'en tirer des conséquences politiques. Là on ne peut qu'en frémir, qu'est-ce à dire ? **Si le logement est considéré comme suffisamment vaste pour accueillir plus de personnes qu'il n'en héberge l'État (de non droit) pourra imposer des migrants, par exemple** ? Ce fichier, véritable flicage, va répertorier les données d'état civil, mais aussi les caractéristiques des habitations, les liens entre les occupants etc...de là à dire que les opinions politiques et

religieuses seront aussi mentionnées, il n'y a qu'un pas, qu'une pudique et hypocrite indignation de la part de ceux qui veulent tout contrôler saura démentir.

**Si après toutes ces attaques les Français ne comprennent pas la prochaine étape qui arrive, c'est à désespérer de tout.** Bien entendu sera mis en avant outre le fameux argument climato-despotique, celui de l'entraide humanitaire, bien commode pour tirer des larmes aux partisans de la mixité heureuse. Voilà la solution pour convertir par la force les récalcitrants, à épouser une immigration toujours plus envahissante et nécessitant une répartition territoriale plus étendue.

« **Vous ne posséderez plus rien et vous serez heureux** », comment ne pas avoir cette phrase en tête ? Comment ne pas voir que Macron fait une fois de plus le jeu des super riches qui veulent s'accaparer l'intégralité des richesses ? Comment croire que ce qu'ils décident soit pour notre bien et une vie heureuse ?

**Que font encore une fois nos oppositions ? Sont-elles d'accord avec ce flicage, ou désapprouvent-elles ? On aimerait bien avoir leur sentiment.** Mais que c'est pénible de devoir incessamment faire leur boulot, être sans cesse en train de lever les lièvres à leur place et de les forcer à réagir. Que c'est épuisant de se sentir à ce point abandonnés par une clique qui n'en finit pas d'être déconnectée et surtout indifférente au sort des citoyens. Se réconcilier avec la vie publique dans ces conditions devient un tour de force qui finira par devenir miraculeux. Ce n'est pourtant pas compliqué de faire son travail : un politique doit s'occuper de l'intérêt général et du bien être des citoyens. On a un sérieux doute quant au politicien qui semble de plus en plus n'être qu'un profiteur.

<https://rassemblementdupeuplefrançais.com.wordpress.com>

Par **Gilles La-Carbona** : secrétaire national du RPF au suivi  
de la vie parlementaire